



HAL
open science

Qui a dit "simple"? Organisation informative et interaction entre rôles sémantiques et syntaxiques

Sibylle Kriegel

► **To cite this version:**

Sibylle Kriegel. Qui a dit "simple"? Organisation informative et interaction entre rôles sémantiques et syntaxiques. Brasseur, P., Véronique, D. Mondes créoles et francophones, L'Harmattan, pp.73-84, 2007. hal-00283573

HAL Id: hal-00283573

<https://hal.science/hal-00283573>

Submitted on 30 May 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUI A DIT „SIMPLE“? ORGANISATION INFORMATIVE ET INTERACTION ENTRE ROLES SEMANTIQUES ET SYNTAXIQUES

Toute langue doit résoudre le devoir communicatif de ne pas nommer un agent. C'est par exemple la principale fonction des formes passives dans les langues européennes. Les créoles mauricien et seychellois disposent de nombreuses possibilités permettant de résoudre ce problème, en grande partie inconnues des langues matrices. Il s'avèrera que les différentes techniques permettant l'omission du rôle sémantique de l'agent s'organisent en fonction de différents paramètres: ce sont notamment l'organisation informative et la tension entre oral et écrit qui déterminent le choix d'une construction spécifique.

Le sujet Ø en créole mauricien

Notamment dans des variétés orales du créole mauricien contemporain, de nombreuses occurrences de constructions dans lesquelles la place du sujet reste non occupée pour différentes raisons sont attestées (voir p.ex Syea 1985, 1993, Véronique 1993, Kriegel 1998). Dans les corpus de langue orale, on trouve de nombreux cas dans lesquels un référent spécifique reste simplement non mentionné parce qu'on peut le restituer à partir du contexte. Par ailleurs, il existe des exemples dans lesquels un référent non spécifique n'est pas verbalisé, la position du sujet est vide (technique I). C'est ce type d'exemple qui m'intéresse pour mon propos:

(1) mau

R [*lér ariv lané ki pli zoli létan ariv lané Ø done nu én rupi pu nu géj lakrém pu nu mét dan nu figir* ((rire)) (Ludwig & al. 2001 : 213)

R : Le plus beau, c'est qu'à l'époque du nouvel an, on nous donnait une roupie pour que nous puissions nous acheter du fond de teint pour le visage. (Ludwig & al. 2001 : 228s.)

Dans l'exemple (1), il s'agit d'une „dame“ créole (employée de maison) qui raconte sa jeunesse. Elle aborde un nouveau sujet de conversation et il n'y a aucun indice qui permette d'identifier une personne ou un groupe de personnes spécifique qui pourrait être l'agent de l'énoncé qui commence par „done nu én rupi pu nu géj lakrém“. Le sujet Ø fait référence à un humain non spécifique et correspond à *on* en français.¹ Dans l'exemple (2), la situation est comparable:

(2) mau

¹ Tout comme en français, la position du sujet peut être occupée par un pronom ayant la référence [-spécifique, +humain] en créole mauricien. A côté de *dimun* (< fr. 'du monde') qui se réfère toujours à un référent non spécifique, il existe trois autres pronoms permettant une lecture non spécifique: les pronoms de la 3e pers. du sing. *li* (<fr. 'lui'), de la 2e/3e pers. du pl. *zot* (<fr. 'les/eux autres') (cf. p.ex. Corne 1977: 34, Syea 1993 :95) et de la 2e pers. du sing. *u* (<fr. 'vous') (cf. Bollée 1977: 48, Corne 1977: 34). C'est seulement par le biais du contexte que la lecture non spécifique devient possible (pour des exemples v. Kriegel 1996).

L [*mo kontan mo'n rest dan propriete partikilyer parski mo'n/mo'n/ mo'n ne laba si Ø met mwa dan lot klima* (Kriegel 1996)

L: Je suis content de vivre sur la plantation parce que je suis né là-bas. Si on me met dans un autre climat...

Le locuteur L. parle de lui-même et au début du passage la position du sujet est occupée par le pronom personnel de la 1^{re} pers. du sing. *mo*. Lors de la première omission du sujet ce n'est, en revanche, pas *mo* qui manque. L. ne peut et ne veut surtout pas se mettre lui-même dans un autre climat. Un autre référent spécifique et déjà mentionné n'existe pas non plus. Le sujet Ø fait référence à un humain non spécifique et correspond, là encore, à *on* en français.

L'omission du sujet a donc deux interprétations possibles: soit le sujet peut être restitué à partir du contexte, soit il se réfère à un être humain non spécifique (cf. (1)-(2)).

En créole seychellois aussi, la technique du sujet Ø est productive, mais la place à gauche du verbe doit être occupée: S'il n'y a pas de particule TMA ou de négation, la place est occupée par la particule *i*. Le *i* du créole seychellois peut non seulement remplir la fonction de pronom personnel atone de la 3^e pers. du sing. mais aussi avoir la fonction d'une particule dont l'interprétation reste controversée. Je voudrais me joindre à Michaelis 2001 qui propose une interprétation selon laquelle *i* peut être considéré comme une particule TMA *dummy*: „To sum up, SeyCr shows a process by which the 3rd person marker has been reduced within its agreement function and, on the other hand, enriched with other grammatical meaning, i.e. present tense and affirmation. It is now used as a dummy-TMA-particle to signal finiteness.“ (Michaelis 2001: 167) Dans notre contexte, il est intéressant de constater que la position du sujet doit être matériellement occupée ce qui n'est pas le cas des exemples mauriciens dans (1) et (2).

Occupation de la position de sujet par un patient

Tandis que la technique I (sujet Ø) n'est utilisée pratiquement que dans des textes oraux du créole mauricien, on trouve des exemples d'une deuxième technique (technique II) dans des textes écrits et oraux. J'analyserai deux exemples extraits d'un échantillon de la langue parlée:

(3) mau

L [*e lekim-la met dan kann* (Kriegel 1996)

L.: ... et l'écume est mise dans les champs de canne à sucre.

(4) mau

L [*ena lalkol lalkol blan sa li vande* (Kriegel 1996)

L: Il y a l'alcool. L'alcool blanc, ça, c'est vendu/ celui-là, il est vendu.

Dans ces exemples, la position du sujet est occupée. En revanche, les entités codées dans la position du sujet sont *lekim-la* et *lalkol*, donc des entités [-animé] qui ne représentent en aucun cas des agents prototypiques (Givón 1984: 107) bien que les deux verbes *met(e)* et *van(de)* soient (fortement) transitifs (pour la notion d'une échelle de transitivité cf. p.ex. Hopper & Thompson 1980, Lazard 1994:167ss., Thompson & Hopper 2001).

Dans un emploi actif non marqué, les verbes des exemples (3) et (4) sont trivalents, la place du sujet est occupée par un agent, celle du complément d'objet direct par un patient. Dans le cas de *met(e)* il faut ajouter le rôle sémantique du locatif, dans celui de (4) un expérient (la personne à laquelle on vend). Dans la même transcription, on trouve des exemples pour un emploi actif des mêmes lexèmes verbaux. Voici un exemple avec *met(e)*:

(5) mau

L [*a mezir dife pran li met dibwa* (Kriegel 1996)

L.: Dans la mesure où le feu évolue (prend), il ajoute du bois.

Pour les exemples (3) et (4), une l'interprétation comme changement diathétique s'impose (voir ci-dessous pour une autre possibilité d'interprétation): la projection des rôles sémantiques (agent, patient) sur les rôles syntaxiques (sujet, objet) a changé dans les exemples (3) et (4) par rapport à l'emploi actif, comme p.ex. en (5) où *li* réfère à un agent spécifique (l'ouvrier en charge de la combustion du bois). Selon ma définition (p.ex. Kriegel 1996) il s'agit en (3) et (4) de constructions passives sans marque morphologique avec omission de l'agent. Le patient occupe la place du sujet, l'agent est supprimé, les verbes sont des verbes d'action au moins bivalents, dans le cas de nos deux exemples trivalents.²

Mais comment les constructions passives ((3) et (4)) en créole mauricien sont-elles motivées? Dans la plupart des langues indo-européennes la fonction la plus importante de la diathèse passive est l'omission d'un agent. Mais je viens de montrer que le créole mauricien, contrairement à la plupart des langues indo-européennes, dispose d'une technique plus simple, plus élégante pour omettre un agent: le sujet \emptyset (technique I). Si on compare la construction passive de l'exemple

(3)

<i>lekim-la</i>	<i>met</i>	<i>dan</i>	<i>kann</i>
écume.ART	mettre	dans	canne à sucre

avec la construction correspondante sans sujet

(3')

\emptyset	<i>met</i>	<i>lakim-la</i>	<i>dan</i>	<i>kann</i>
	mettre	écume.ART	dans	canne à sucre

on peut seulement constater un changement positionnel des éléments sur le plan syntaxique, aucune différence morphosyntaxique entre les deux constructions ne peut s'observer. Sur le plan sémantico-propositionnel, elles ont la même valeur.

Cela signifierait que le créole mauricien basilectal disposerait de deux constructions qui ne se distingueraient que par l'ordre de leurs éléments et qui ainsi, de façon arbitraire, seraient interchangeables.

Pour expliquer la différence entre la technique I et la technique II le niveau de l'organisation informative du texte devient important: rappelons les notions les plus importantes qui caractérisent cette organisation informative, les notions de thème et de rhème. J'adopte une définition surtout contextuelle de ces deux notions qui s'avère très opérationnelle dans le travail avec des corpus, des énoncés en contexte. A des fins heuristiques, je considère donc

² Dans les corpus, il existe aussi des exemples avec des verbes bivalents du type « écraser ».

que le thème comprend les éléments déjà connus qu'on peut déduire du contexte linguistique ou extralinguistique. Le contexte extralinguistique, de première importance dans les textes oraux, comprend le contexte situatif ainsi que le savoir interactionnel général (le „Weltwissen“). Les éléments nouveaux représentent le rhème.

L'ordre non marqué des éléments dans la phrase est thème-rhème et cet ordre assure une augmentation constante de l'information. Dans les exemples (3) et (4), les patients qui prennent la place du sujet constituent le thème de l'énoncé. Il s'agit d'éléments connus par le contexte: dans l'exemple (3) il y a un indice formel prouvant la thématique du patient: l'article défini *la* postposé.³ Le caractère thématique se confirme quand on regarde le contexte linguistique: dans le paragraphe qui précède, le locuteur explique de façon détaillée à quelles fins on utilise *lekim*, un des produits dérivés qui résultent de la fabrication du sucre. Dans l'exemple (4), il s'agit d'une reprise de *lalkol blan*. Les éléments pronominaux anaphoriques *sa, li* indiquent le caractère thématique.

Les constructions passives sans marque morphologique (technique II) du créole mauricien permettent d'éjecter. Mais ce n'est pas leur première fonction parce qu'on peut l'éjecter autrement, simplement en laissant non occupée la place du sujet. Avant tout, ces constructions permettent de changer l'ordre des éléments dans la phrase. Ainsi, l'emploi du passif dans les exemples (3) et (4) permet d'établir un ordre thème-rhème normal. Le thème qui assure la cohérence textuelle est remis en position initiale, position qui lui revient normalement. Dans les exemples (3) et (4), l'emploi d'une construction sans sujet (technique I) aboutirait à un ordre rhème-thème marqué. Cet ordre est, certes, fréquent dans l'oralité, mais il doit être interprété comme un marquage d'expressivité et il rend le message linguistique difficile à décoder (voir par exemple Koch & Oesterreicher 1990: 93).

Passif ou *topic shift*?

Dans de nombreuses langues, la technique de la dislocation à gauche d'un patient thématique (*topic shift*) remplit la même fonction que le passif. Les deux techniques permettent de placer un patient/complément d'objet direct en position thématique.

Une équivalence formelle n'est cependant possible que dans des conditions rencontrées dans un créole basilectal:

1. la possibilité de supprimer un sujet sans autre changement positionnel ou morphologique dans la phrase
2. pas de morphologie passive
3. la possibilité de dislocation d'un actant sans reprise pronominale

A l'aide de l'exemple (3) on peut démontrer les deux possibilités d'analyse structurelle:

(3) mau

	<i>lekim-la</i>		<i>met</i>	<i>dan</i>	<i>kann</i>
I.	sujet/patient		V	locatif	
II.	c.o.d/patient	Ø	V	locatif	

Deux critères peuvent faciliter l'analyse: S'agit-il 'encore' d'une dislocation à gauche (*topic shift*) ou 'déjà' d'un passif?

1. S'il s'agissait d'une dislocation à gauche, on devrait entendre une pause intonative entre le second actant disloqué à gauche et le reste de la phrase. Ce critère s'avère cependant difficile

³ Cet article n'est pas totalement grammaticalisé et est toujours proche d'un démonstratif. (voir Bollée 2004)

à appliquer. Très souvent la pause intonative ne peut même pas être distinguée lorsqu'il s'agit d'une dislocation à gauche avec expression du sujet parce que le second actant disloqué appartient à la même courbe intonative que le reste de la phrase. Le fait qu'aucune pause intonative ne puisse être distinguée dans les exemples (3) et (4) ne représente par conséquent pas une preuve suffisante pour leur interprétation passive. Ce n'est pas à partir d'une analyse de l'intonation qu'on est en mesure de décider s'il s'agit, dans les exemples (3) et (4), d'un patient/second actant thématique ou si on a affaire à un changement diathétique permettant d'analyser le patient comme étant le sujet.

2. Le deuxième argument en faveur d'une analyse passive est la possibilité d'ajouter l'agent à l'aide d'un complément prépositionnel. Les locuteurs du créole mauricien à qui j'ai fait écouter les exemples (3) et (4) ont considéré que l'expression de l'agent avec *par* (*ek*) était possible:

(3'') mau
e lekim-la met dan kann par ban laburer

Et l'écume est mise dans les champs de canne à sucre *par les travailleurs*.

(4'') mau
ena lalkol lalkol blan sa li vande par ban laburer

Il y a l'alcool. L'alcool blanc, ça, c'est vendu/ celui-là, il est vendu par les travailleurs.

Dans les exemples (3) et (4) il n'y a donc pas de pause intonative et l'expression de l'agent est possible. Par conséquent, on pourrait les classer comme étant des constructions passives. Les deux critères peuvent aider à déterminer l'appartenance d'un exemple à un type de construction mais il faut se garder de les considérer comme des critères absolus: comme très souvent lors de l'analyse de faits linguistiques, il ne s'agit pas de prendre des décisions binaires mais de présumer l'existence d'une transition souple entre la dislocation à gauche et le passif.

Dans beaucoup de langues typologiquement non apparentées (pour l'indonésien cf. p.ex. Klaiman 1991, pour certaines langues bantoues cf. Givón 1979: 188, 1995: 74), il existe des constructions passives résultant diachroniquement d'une dislocation à gauche.⁴

Si les constructions passives du créole mauricien résultent diachroniquement de dislocations d'une construction *topic shift*, on devrait les trouver avant les constructions passives. L'analyse d'un corpus de textes anciens en version électronique⁵ a montré que les constructions avec sujet Ø sont attestées à partir de 1805 chez Pitot, le premier exemple avec un sujet Ø non spécifique apparaît chez Chrestien (1822b). L'analyse exhaustive des recueils de textes de Baissac (1880) (voir Kriegel 1996 pour une analyse quantitative) a montré que, dans ces textes écrits, les constructions sans sujet étaient plus fréquentes que les passifs. En ce qui concerne les textes écrits du 20^e siècle, on a cependant constaté que les constructions sans sujet étaient d'un emploi rare, tandis que les formes passives étaient beaucoup plus

⁴ A la différence du créole, l'analyse s'avère plus facile dans ces langues parce qu'il existe un élément pronominal qui est grammaticalisé et qui devient marqueur du passif.

⁵ Il s'agit d'un corpus de textes anciens du créole mauricien rassemblés au cours des 30 dernières années par Philip Baker, Vinesh Hookoomsing, Peter Stein etc.. Ce corpus sera publié sous forme de CD qui accompagnera Baker & Fon Sing (éds.) (à paraître).

fréquentes. Ce fait indique qu'il pourrait exister un rapport diachronique entre les techniques I et II. Mais l'existence d'une étape intermédiaire avec un second actant thématique disloqué à gauche ne peut être prouvée à l'aide des données disponibles. En revanche, des faits comme la thématique des patients dans les constructions passives et les parallèles avec la diachronie d'autres langues augmentent la probabilité d'une telle hypothèse.

Le cas de *gany*

Pour terminer ce petit tour d'horizon des possibilités d'omettre la verbalisation de l'agent en créole mauricien et en créole seychellois, un dernier type de construction sera examiné. Il s'agit d'un procédé marqué à plusieurs égards qui nous rappelle les constructions passives telles que nous les connaissons des langues indo-européennes. À côté des exemples qui correspondent à la technique II, il existe des exemples du type:

(6) sey

*I'n ganny **bate**. Kot pe vini pe plennyen. Ganny **bate**.*

'Elle avait été battue. Où elle allait, elle se plaignait. Elle était battue. (Bollée & Rosalie 1994 : 256)

ou pour le créole mauricien:

(7) mau

*A [enn lisyen in gany **bate** tu<? u'n tan/ u'n tande kuma kriye ?>*

A: Un chien a été battu. Vous avez entendu comme il a crié? (Kriegel 1996)

L'emploi de cette technique est déjà attesté dans la deuxième édition - selon Chaudenson 1981: 87 identique à la première édition de 1820 - du „Bobre africain“ de Chrestien de 1831. Il s'agit d'une traduction libre de la fable de La Fontaine „Les femmes et le secret“:

(8) mau

Li fouillé son commér' zisqué dans son godon,

“ Y-en-a mirâcle ici, li dir', mon commère !

“ Mon mari fair' di-zef.... gros comment zïromon!

“ Mais quand zaut' connois ça moi va souffri misère

*“ Et bien sûr moi gagné **batté**,*

“ Ainsi fair' moi plaisir.. n'a pas besoin parlé ?”

(Baker & Fon Sing, édés., à paraître)

La construction „moi gagné battu“ omet effectivement la mention de l'agent. Il est clair que l'entité codée dans la position du sujet „moi“ ne peut être que le patient. L'agent n'est pas verbalisé. Tout comme dans les langues européennes, ce changement de la projection des rôles sémantiques sur les rôles syntaxiques nous est signalé sur le verbe. Pourtant, c'est l'élément *gagné* qui est employé comme marque morphologique nous facilitant l'interprétation passive. Qu'une forme dérivée du verbe 'gagner' serve de marque morphologique du passif est remarquable dans la mesure où il n'existe pas de modèle français pour ce type de construction. Néanmoins, la genèse d'une telle construction semble être évidente. Comme nous avons pu le montrer pour des variétés contemporaines du créole seychellois (Kriegel 1996), c'est l'absence de classes de mot étanches (Ludwig 1996, Hazaël-

Massieux, Guy 1983) qui pourrait avoir favorisée l'évolution de telles constructions. L'entité *batté* codée à droite de *gagné* n'appartient pas à une classe de mot précise: selon la traduction française, on pourrait classer *batté* comme étant un nom ou un verbe. Dans l'introduction de son „Etude sur le patois mauricien“ de 1880 Charles Baissac fournit une parfaite illustration de la poly-fonctionnalité de *baté*. Il cite une sirandane créole:

(9) mau

„Ça qui ti voir li, napas li qui ti prend li; ça qui ti prend li, napas li qui ti manze li; ça qui ti manze li, napas li qui ti gagne **baté**; ça qui ti gagne **baté**, napas li ti crié; ça qui ti crié, napas li qui ti ploré.

qu'il traduit en français en se servant d'une forme passive:

„Celui qui l'a vu n'est pas celui qui l'a pris, celui qui l'a pris n'est pas celui qui l'a mangé, celui qui l'a mangé n'est pas celui qui a été battu, celui qui a été battu n'est pas celui qui a crié, celui qui a crié n'est pas celui qui a pleuré.“

Quelques pages plus loin, nous trouvons le proverbe:

(10) mau

batté rendé zamés fére mal

Cette fois-ci *batté* est traduit par un nom:

„Le coup rendu ne fait jamais souffrir.“

Ici, l'interprétation nominale de l'élément *batté* s'impose mais la proximité sémantique entre les deux exemples est évidente.

L'exemple (9) illustre par ailleurs le fait que le verbe 'gagner' signifie en créole 'obtenir' ('recevoir'), 'avoir' (Chaudenson 1974 : 768ss.).

D'autres exemples avec « gagné baté » sont attestés dans les écrits ultérieurs de Chrestien⁶. Il est très important de souligner que tous les exemples dont nous disposons concernent un domaine sémantique parfaitement limité : affectation négative du patient et sujet animé. Les exemples (11) et (12) du premier texte connu du créole seychellois, une adaptation des fables de La Fontaine par Rodolphine Young, illustrent cette même restriction sémantique. Bien qu'il n'agisse pas du « verbe » *bate*, en quelque sorte prototypique de cette catégorie, il est clair que le patient codé en position de sujet subit des conséquences négatives:

(11) sey

Quand nou gagne pris, touzou pà la qué.

Quand nous sommes pris (attrapées), c'est toujours par la queue. (Young 1983: 27)

⁶ Chez Descroizilles 1867, nous avons trouvé un exemple dans lequel *gagné* sert clairement à passiver l'élément *grondé*. La présence de *faire* fait penser à une causativisation d'une forme passive.

“Mon liquer toujours content,

“Boiré larac, batté tam tam,

“Faire gagné grondé souvent.

Deux occurrences supplémentaires de « gagne batte » se trouvent dans Anderson 1885.

(12) sey

Pas causé, comè; mo fine gagne trangle.

Ne parlez pas, commère, je suis en train de m'étrangler. (Young 1983: 29)

En créole mauricien contemporain, ce marquage morphologique de la diathèse passive reste limité au groupe de verbes impliquant une affectation négative du patient, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral (voir Kriegel 1996: 115, Véronique 1984: 71). En créole seychellois, cette limitation sémantique continue largement à exister à l'oral pendant qu'à l'écrit la construction avec *ganny* est élargie à d'autres verbes. Sous la pression du passage à l'écrit accéléré des 25 dernières années, nous assistons à un processus de grammaticalisation accéléré du passif morphologiquement marqué (voir p.ex. Kriegel 1996) Le créole seychellois doit suffire aux besoins communicatifs résultant du passage à l'écrit. Les nouveaux besoins communicatifs causés par le changement des conditions d'utilisation est responsable de l'évolution d'un passif morphologiquement marqué. Le codage complexe que demande l'emploi du passif en *ganny* compense l'absence d'un contexte extralinguistique commun au locuteur et à l'interlocuteur. S'il est clair que cette grammaticalisation est d'abord favorisée par la nécessité de disposer de techniques d'omission de l'agent morphologiquement marquées à l'écrit, il faut certainement aussi tenir compte du fait qu'en créole seychellois les contraintes de laisser occupée la position du sujet (voir ci-dessus, le rôle de *i*) peuvent constituer un facteur supplémentaire pour la grammaticalisation rapide de *ganny* comme marque du passif.

Résumé et perspectives

En créole mauricien oral, l'expression de l'agent peut parfaitement être omise par l'emploi d'une construction avec un sujet Ø. Dans la construction avec sujet Ø, l'ordre des éléments est le même que dans la phrase active. La seule chose qui change par rapport à l'actif est l'omission du sujet. Après une phase de transition que j'appelle dislocation à gauche, on passe à la technique II, un passif sans marque morphologique, donc codage du patient comme sujet. L'existence de ces deux formes s'explique surtout en référence à l'organisation informative d'un texte: elles permettent de coder le thème de l'énoncé dans la position qui lui convient dans le cas non marqué, la position initiale. Des formes passives morphologiquement marquées par *gany* existent depuis toujours dans les créoles mauricien et seychellois mais elles ne sont productives qu'en créole seychellois, notamment dans des variétés écrites.

Bien que la technique I (sujet Ø) paraisse être d'une extrême simplicité au niveau morphosyntaxique, il ne faut pas oublier que, d'un point de vue pragmatique, elle s'avère être très complexe parce que les contextes linguistiques et extralinguistiques sont indispensables à un décodage correct. Elle ne peut être comprise que grâce aux conditions d'utilisation typiques de l'oral: les interlocuteurs partagent un savoir commun et l'énoncé est ancré dans une situation.

Depuis quelques années, les notions de simplicité et de complexité dans les langues naturelles et notamment dans les langues créoles sont au coeur d'un débat animé: „The world's simplest grammars are creole grammars“ dit John McWhorter dans le titre d'un article de 2001 qui a suscité un nombre important de réactions (numéro spécial de la revue *Linguistic Typology* 2001). Si on définit la complexité avec Dahl (2004 : 2) comme étant „a measure of the amount of information needed to describe or reconstruct it“, il est clair que les techniques de l'omission de l'agent décrites n'ont rien à s'envier en matière de complexité, complexité certes située à des niveaux différents. Donc: Pas si simple(s) que ça! J'espère que le présent article aura contribué à illustrer ce point de vue.

Références:

- Baissac, Charles, 1887 (1967) : *Le Folk-lore de l'Île Maurice*, Paris.
- Baissac, Charles, 1880 (1976) : *Etude sur le patois créole mauricien*. Nancy, Impr. Berger-Levrault.
- Baker, Philip & Fon Sing, Guillaume, éd., à paraître: *The making of Mauritian Creole*, London, Battlebridge, collection Pidgins and Creoles.
- Bollée, Annegret, 2004: „[Le développement du démonstratif dans les créoles de l'Océan Indien](http://www.creolica.net/article.php3?id_article=34)“, in *Creolica*, http://www.creolica.net/article.php3?id_article=34
- Bollée, Annegret, 1977: *Le Créole Français des Seychelles. Esquisse d'une grammaire - textes - vocabulaire*, Tübingen, Max Niemeyer.
- Bollée, Annegret & Rosalie, Marcel, 1994 : *Parol ek memwar. Récits de vie des Seychelles*, Hamburg, Buske.
- Bybee, Joan & Hopper, Paul, 2001: *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Byrne, Francis & Holm, John, éd., 1993: *Atlantic meets Pacific. A Global View of Pidginization and Creolization*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Chaudenson, Robert, 2003 : *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris : L'Harmattan, collection Langues et Développement.
- Chaudenson, Robert, 1981: *Textes créoles anciens (La Réunion et Ile Maurice)*. Hamburg, Buske.
- Chaudenson, Robert, 1974, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 volumes.
- Corne, Chris, 1977, *Seychelles Creole Grammar. Elements for Indian Ocean Proto-Creole Reconstruction*, Tübingen.
- Dahl, Oesten, 2004, *The Growth and Maintenance of Linguistic Complexity*. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Givón, Talmy, 1984, *Syntax. A functional-typological Introduction*. vol. I, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Givón, Talmy, 1979, *On understanding grammar*, New York, Academic Press.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1993, *Ecrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles*, Paris, L'Harmattan.

- Hazaël-Massieux, Guy, 1983, „Les parties du discours en créole de la Guadeloupe“, in *Cercle linguistique d'Aix-en-Provence. Travaux 1. Les parties du discours*, 73-85.
- Hopper, Paul J. & Thompson, Sandra A., 1980, “Transitivity in Grammar and Discourse”, in: *Language* 56, 251-299
- Klaiman, M. H. ,1991, *Grammatical voice*, Cambridge
- Koch, Peter & Oesterreicher, Wulf, 1990, *Gesprochene Sprache in der Romania : Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer.
- Kriegel, Sibylle, 1998, «La suppression de l'agent entre l'oral et l'écrit: l'exemple de deux langues créoles françaises», in Geisler, Hans & Jacob, Daniel, éd.s.: *Diathese, Transitivität, Informationsstruktur in den romanischen Sprachen. Beiträge zur Sektion 2 des XXIV. Romanistentages in Münster, 25.-28.9.1995*, Tübingen : Niemeyer, 141-154.
- Kriegel, Sibylle, 1996, *Diathesen im Mauritius- und Seychellenkreol*, Tübingen, Narr, Collection ScriptOralia.
- Lazard, Gilbert, 1994 *L'actance*. Paris, PUF.
- Linguistic Typology*, Volume 5-2/3 (2001)
- Ludwig, Ralph, 1996, *Kreolsprachen zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit. Zur Syntax und Pragmatik atlantischer Kreolsprachen auf französischer Basis*. Tübingen, Narr.
- Ludwig, Ralph & Telchid, Sylviane & Bruneau-Ludwig, Florence (en collaboration avec Stefan Pfänder et Didier de Robillard), 2001, *Corpus créole. Textes oraux dominicains, guadeloupéens, haïtiens, mauriciens et seychellois : enregistrements, transcriptions et traductions*, Hamburg, Buske.
- McWhorter, John, 2001, “The world's simplest grammars are creole grammars”, in *Linguistic Typology* 5, 105-166.
- Michaelis, Susanne, 2001, « The Fate of Subject Pronouns : Evidence from Creole and Non-Creole Languages », in Neumann-Holzschuh & Schneider, éd.s., Amsterdam/ Philadelphia : Benjamins, 163-184.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid & Schneider, Edgar W., éd.s., 2001, *Degrees of Restructuring in Creole Languages*, Amsterdam/ Philadelphia : Benjamins.
- Syea, Anand, 1993, “Null subject in Mauritian Creole and the pro-drop parameter”, in: Byrne & Holm (éd.s.) 1993, 91-102
- Syea, Anand, 1985, *Aspects of empty categories in Mauritian Creole*. Ph.D. thesis
- Thompson, Sandra & Hopper, Paul, 2001, „Transitivity, clause structure, and argument structure: Evidence from conversation“, in Bybee & Hopper, éd.s., 27-60.

Véronique, Daniel, 1993, „Effacement d’actants dans les énoncés en mauricien“, in: *Etudes Créoles* 16/1, 130-142.

Véronique, Daniel, 1985, “*Gêj, fer* et quelques autres opérateurs sémantico-syntaxiques en Mauricien”, in: *Cercle linguistique d’Aix-en-Provence. Travaux 3. Les relations syntaxiques*, 163-182.

Véronique, Daniel, 1984, “Typologie du prédicat et formes du passif en Mauricien”, in: *Cercle linguistique d’Aix-en-Provence. Travaux 2. Le Passif*, 53-74

Young, Rodolphine, 1983, *Fables de La Fontaine traduites en créole seychellois*, Hamburg, Buske.